

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 16 juillet 2026

n° 086-26 C

Objet : RS - Fonds de soutien aux manifestations agricoles - Attribution d'une subvention aux Jeunes Agriculteurs de Savoie pour l'organisation de la Fête de la Terre, édition 2026, à La Motte-Servolex

- date de convocation le 10 juillet 2026
- nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille vingt-six, le jeudi seize juillet à dix-huit heures trente, les membres du Conseil communautaire de Grand Chambéry, légalement convoqués, se sont réunis à La Motte-en-Bauges, salle des fêtes, sous la présidence de Thierry Repentin, président de Grand Chambéry.

étaient présents : 53

Aillon-le-Jeune	Marc Fleury
Aillon-le-Vieux	
Arith	
Barberaz	Arthur Boix-Neveu
Barby	Christophe Pierretton
Bassens	Catena d'Alu Bouziane - Bruno Lhuissier
Bellecombe-en-Bauges	Eric Delhommeau
Challes-les-Eaux	
Chambéry	Jimmy Bâabâa - Brice Bernard - Florence Bourgeois - Pierre Brun - Alain Caraco - Aloïs Chassot - Sandrine Desroches-Afchain - Isabelle Dunod - Pascale Gagnieux - Bernard Grollier - Isabelle Junet - Laura Khirani - Vincent Patey - Gaëtan Pauchet - Florian Penaroyas - Thierry Repentin - Sara Rotelli - Carlotta Sacconey-Abbo - Hocine Talbi - Emilien Vanlemmens - Florence Zagagnoni
Cognin	Franck Morat
Curienne	Yohann Jennepin
Doucy-en-Bauges	Laurence Ratton
Ecole	Hervé Ferroud-Plattet
Jacob-Bellecombette	
Jarsy	
La Compôte	Jolaine Audoux
La Motte-en-Bauges	Damien Regairaz
La Motte-Servolex	Luc Berthoud - Céline Colombat - Alain Gaget - Pascal Mithieux - Audrey Tateia
La Ravoire	
La Thuile	Jean-François Poitou
Le Châtelard	Vincent Boulnois
Le Noyer	Philippe Gamen
Les Déserts	Sandra Ferrari
Lescheraines	Sylvain Chariot
Montagnole	Jean-Maurice Venturini
Puygros	
Saint-Alban-Leyse	Michel Dyen - Karim Echtioui - Patricia Maffre-Deprost
Saint-Baldoph	Valentin Hachet
Saint-Cassin	
Saint-François de Sales	
Saint-Jean-d'Arvey	
Saint-Jeoire-Prieuré	
Saint-Sulpice	Jacques Henriot
Sainte-Reine	Philippe Ferrari
Sonnaz	Daniel Rochaix
Thoiry	Philippe Marin
Vérel-Pragondran	
Vimines	Pierre Grossi

conseillers excusés représentés par un suppléant : 1

Stéphane Bochet

conseillers excusés ayant donné pouvoir : 19

de Damien Ancrenaz (Cognin) à Franck Morat - de Grégory Basin (La Ravoire) à Vincent Boulnois - de Mélissa Bernard (Challes-les-Eaux) à Luc Berthoud - de Marie-Eve Berni (Barberaz) à Arthur Boix-Neveu - de Christian Berthomier (Saint-Jean-d'Arvey) à Damien Regairaz - de Jean-Pierre Casazza (Chambéry) à Florence Bourgeois - de Jean-Benoît Cerino (Chambéry) à Bernard Grollier - de Corinne Charles (Cognin) à Florian Penaroyas - de Julien Donzel (Challes-les-Eaux) à Valentin Hachet - de Pierre Duperier (Jarsy) à Philippe Ferrari - de Isabelle Geindre (Jacob-Bellecombette) à Jolaine Audoux - de Alexandre Gennaro (La Ravoire) à Michel Dyen - de Jocelyne Gougou (Saint-Cassin) à Jacques Henriot - de Thomas Jaussoin (Chambéry) à Alain Caraco - de Jean-Marc Léoutre (Saint-Jeoire-Prieuré) à Daniel Rochaix - de Magalie Martin (Chambéry) à Aloïs Chassot - de Cécile Meriguet (Chambéry) à Vincent Patey - de Mélanie Meunier (Chambéry) à Isabelle Dunod - de Cristina Virone (Chambéry) à Laura Khirani

conseillers excusés : 9

Thierry Bebert (Saint-François de Sales) - Manon Boyer (Vérel-Pragondran) - Emilie Guillaud (La Ravoire) - Joséphine Kudin (La Ravoire) - Marie Lheureux Pineau (Arith) - Olivier Marmet (Jacob-Bellecombette) - Luc Meunier (Puygros) - Vincent Miguet (Aillon-le-Vieux) - Emilie Pessel (Chambéry)

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Conseil communautaire du 16 juillet 2026

délibération n° 086-26 C

objet **RS - Fonds de soutien aux manifestations agricoles - Attribution d'une subvention aux Jeunes Agriculteurs de Savoie pour l'organisation de la Fête de la Terre, édition 2026, à La Motte-Servolex**

Damien Regairaz, vice-président chargé du tourisme, de la ruralité, de l'agriculture et du rayonnement de l'agglomération, rappelle que la délibération n° 180-08 C du Conseil communautaire du 20 novembre 2008 a créé une enveloppe budgétaire dans le cadre du schéma agricole pour permettre de venir en soutien aux événements organisés en faveur de la préservation de l'agriculture périurbaine et de la valorisation des espaces naturels. Au budget 2026, cette enveloppe est créditée de 5 000 €.

La Fête de la Terre organisée par les Jeunes Agriculteurs de Savoie est un événement incontournable d'ampleur interdépartementale. L'agriculture savoyarde, ainsi que l'ensemble de ses filières et de ses métiers, y sont représentés et mis en avant : animaux, produits artisanaux, démonstrations des savoir-faire traditionnels, spécificités du terroir agricole savoyard.

Cette manifestation est l'occasion de promouvoir les produits du terroir et les savoir-faire locaux et de communiquer sur l'agriculture savoyarde, ses produits de qualité et ses traditions.

L'évènement réunira également de nombreux partenaires engagés dans une agriculture durable, responsable et de qualité, dans un esprit d'échange, de transmission et d'ouverture. Adaptée à tous les publics, la Fête de la Terre proposera animations, rencontres, découvertes gourmandes et moments de partage intergénérationnels. La 16^e édition aura lieu samedi 22 et dimanche 23 août 2026 au lycée agricole Reinach à La Motte-Servolex.

Il est proposé d'attribuer une subvention de 1 500 € aux Jeunes Agriculteurs de Savoie pour l'organisation de l'édition 2026 de la Fête de la Terre.

Vu les statuts de Grand Chambéry,

Vu la sollicitation des Jeunes Agriculteurs de Savoie en date du 3 juin 2026,

Vu l'avis de la commission agriculture, forêts, espaces naturels et ruralités du 2 juillet 2026,

Le Conseil communautaire de Grand Chambéry, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

Article 1 : d'approuver l'attribution d'une subvention aux Jeunes Agriculteurs de Savoie à hauteur de 1 500 € pour l'organisation de la Fête de la Terre qui aura lieu les 22 et 23 août 2026 à La-Motte-Servolex,

Article 2 : d'autoriser le président ou son représentant à signer tout document à intervenir.

le président,
Thierry Repentin





**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Délibération I-Parapheur

Numéro attribué à l'acte :

086-26 C

Objet de l'acte :	RS - Fonds de soutien aux manifestations agricoles - Attribution d'une subvention aux Jeunes Agriculteurs de Savoie pour l'organisation de la Fête de la Terre, édition 2026, à La Motte-Servolex
Classification Préfecture :	7 - Finances locales 5 - Subventions 2 - Subventions accordées 2 - Aux associations
Date de l'acte :	16 juillet 2026
Annexe(s) :	

Identifiant de télétransmission :	073-200069110-20260716-lmc1H36423H1-DE
Identifiant unique de l'acte :	lmc1H36423H1

Date de transmission en Préfecture :	17 juillet 2026
Date de réception en Préfecture :	17 juillet 2026
Date de publication sur le site internet:	vendredi 17 juillet 2026